



Participation aux frais de formation
étudiants Licence et Licence Pro
Rentrée 2024

L'Université catholique de l'Ouest et ses campus sont des associations de gestion à but non lucratif et d'intérêt général. Dans un souci de solidarité active, nous pratiquons un système de frais de scolarité raisonné, modulé et adapté aux situations personnelles de chaque famille. Le calcul du coût de la scolarité s'appuie sur des critères objectifs définis pour répondre de la manière la plus juste et la plus équitable possible aux capacités individuelles.

**TARIFS LICENCE HISTOIRE | LICENCE ECO-GESTION | LICENCE INFO COM JOURNALISME
LICENCE PRO BANQUE-ASSURANCES | LICENCE PRO CHARGE D'AFFAIRES**

Seuil minimal : 3 360 €
Seuil maximal : 5 510 €

Votre Quotient Familial	Frais de formation
Non imposable	3 360 €
4 000	3 360 €
6 000	3 360 €
7 838	3 360 €
8 000	3 394 €
9 000	3 604 €
10 000	3 814 €
11 000	4 024 €
12 000	4 234 €
13 000	4 444 €
14 000	4 654 €
15 000	4 864 €
16 000	5 074 €
17 000	5 284 €
18 000	5 494 €
18074 et plus	5 510 €

COMMENT CALCULER LES FRAIS DE FORMATION ?

$$1714 \text{ €} + (0,210 \times \text{QF}^*) = \text{FRAIS DE FORMATION}$$

* QF (Quotient Familial) = REVENU FISCAL de Référence de votre foyer fiscal de rattachement 2022, divisé par le Nombre de parts

Vous trouverez votre Revenu Fiscal de Référence 2022 sur votre avis d'imposition 2023

Acompte : 350 €

+ FRAIS VERSÉS À L'UNIVERSITÉ EN CONVENTION :

Boursiers : 125 €
Non boursiers : 300 €